



Assemblée générale
20 janvier 2017

14 h. Ouverture de l'A.G.

Les apiculteurs de Vendée se sont réunis le samedi 20 janvier dans l'amphithéâtre du lycée Nature de La Roche sur Yon.

Le président Frank Alétru remercie les 152 membres présents.

Tous les membres du conseil d'administration sont félicités et particulièrement le trésorier J.L. Martineau qui arrêtera son mandat l'année prochaine, donc vous l'avez compris avis aux amateurs.

Rapport moral.....Voté à l'unanimité

Rapport financier...voté à l'unanimité

La cotisation proposée pour 2017 :

de 1 à 10 ruches 15€

de 11 à 49 ruches 20€

de 50 à 199 ruches 30 €

plus de 200 ruches 40 €

Election du tiers sortant.

Les sortants, Ch. Vérot, H. Dionneau et F. Foucaud sont réélus à l'unanimité. Yves Pidou se présente au conseil d'administration, il est élu à l'unanimité.

Le PSE sera départemental en 2017

Plus de 83 % des adhérents adhèrent au protocole et traitent leur rucher
présentation du comptage des varroas par Yves Pidou (voir en annexe)

La distribution des cadres a été effectuée sans pouvoir donner la cire commandée à tous les apiculteurs, seul dans un premier temps, ceux qui ont donné de la cire d'opercule ont été satisfaits, ainsi que les apiculteurs de moins de 10 ruches
Nous demandons dans l'urgence, que tous les apiculteurs qui possèdent de la cire d'opercule, la déposent rapidement chez Christophe Vérot (le mercredi de 16 à 17h n° de tél:06 18 15 34 28) pour pouvoir distribuer le reste de feuilles cirées.

L'intérêt pour les apiculteurs de collecter les cires d'opercules et de les recycler est double, premièrement un prix intéressant et attractif et deuxièmement d'être à peu près sûr d'avoir une cire propre, de qualité pour renouveler les cadres chaque année.

Frank Alétru rappelle qu'il y a toujours des mortalités dans les ruchers à cause de la mauvaise utilisation des pesticides .Il y a également des molécules qui sont utilisées et qui posent des problèmes dans l'environnement, elles produisent des effets de cocktails. Les recherches sur le terrain se multiplient et montrent que les Autorisations de mise sur le marché sont à revoir. Restons très vigilant et attention aux dérogations.

Christophe Vérot , Claude Poirot et Vincent Petit présentent le déroulement des enquêtes de mortalités aiguës sur colza en 2016 en Vendée.

En Vendée sur plusieurs secteurs, des ruchers ont été intoxiqués. Il a été très difficile de contacter un responsable à la DDPP, pour nous envoyer une personne sur le terrain, heureusement le vétérinaire est beaucoup plus facile à joindre et se déplace rapidement. Le SRAL, s'est lui aussi déplacé sur les lieux pour effectuer une enquête de terrain. Dans plusieurs ruchers des prélèvements ont été réalisés, et envoyés en laboratoire pour analyses. A ce jour, aucun apiculteur n'a reçu de conclusion sur la mortalité de ses abeilles. Les pertes financières pour les apiculteurs sont énormes, Christophe Vérot estime sa perte de colonies et de production de miel à 6760€ (26 colonies mortes).

Piégeage du frelon asiatique par Sophie Pointeau (ITSAP)et Quentin Rome (Muséum d'histoire naturelle).

Méthode de lutte

Nous évaluons l'efficacité du piégeage des femelles fondatrices au printemps en analysant différents types variables dans 4 départements test, le Morbihan, la Vendée, les Pyrénées Atlantiques et les Alpes Maritimes. Nous sommes dans une démarche de sciences collaborative qui implique des bénévoles (particuliers, apiculteurs) qui se chargent de collecter les données sur le terrain. Ils ont été contactés après une campagne de communication importante faite auprès des collectivités, des associations, des écoles, des sociétés de chasse. Des animateurs locaux centralisent et nous transmettent ces données afin que nous puissions les analyser. Le but était pour nous d'impliquer de nombreuses personnes dans cette étude de manière à recueillir un maximum de données.

analyse de ces données

Le piégeage a eu lieu jusqu'à fin mai et les nids sont actifs jusqu'en novembre donc nous attendons encore des remontées d'informations. Elles seront analysées selon 3 paramètres : le piégeage des fondatrices, le recensement des nids de frelons et la pression de prédation sur les ruchers. 2016 est une année de mise en place du dispositif et de la méthodologie sur lesquels on capitalisera en 2017. Nous bénéficions d'un puissant réseau installé grâce à la grande motivation des partenaires locaux.

L'objet de la seconde étude .

Elle cherche à proposer un moyen de lutte à partir d'un appât contaminé avec un insecticide. Tout reste à découvrir : quelle forme d'appât utiliser ? Avec quelle substance active ? A quel dosage ? Nous voulons tester 3 substances actives. Lorsque nous aurons déterminé la bonne formulation, il faudra l'intégrer dans un appât et le tester. Notre étude prend en compte également le risque de rémanence des résidus d'insecticides dans les nids visés. Nous devons mesurer si ce moyen de lutte représente un risque pour l'environnement ou non.

Mais nos premiers essais n'ont pas abouti car nous n'avons pas trouvé suffisamment de nids. Les déclarants des nids veulent les voir détruits et acceptent mal leur maintien pour des raisons expérimentales. L'idée est maintenant de tester en laboratoire les substances actives sur le couvain de frelons asiatiques puis, si les résultats sont concluants, de mener l'expérimentation sur site. Ces essais sont prévus pour 2017. Nous travaillons sur des organismes vivants, notre planning est donc tributaire du cycle biologique de l'insecte et ce type d'études se déroule sur plusieurs années.

Les questions ont été nombreuses sur ce sujet.

Pas de question diverse. La réunion s'est terminée à 17h suivit du traditionnel verre d'hydromel accompagné d'un pain d'épice.

Résultats du comptage des varroas en 2016

Les comptages réalisés sur 3 ruchers (Abeille de Vendée, YP et Ph.Ducros) ayant reçu des lanières d'Apistan, du 8 septembre au 9 décembre 2016 montrent une moyenne de varroas par ruche sensiblement identique en partant d'environ 300 pour terminer à 2 varroas par ruche.

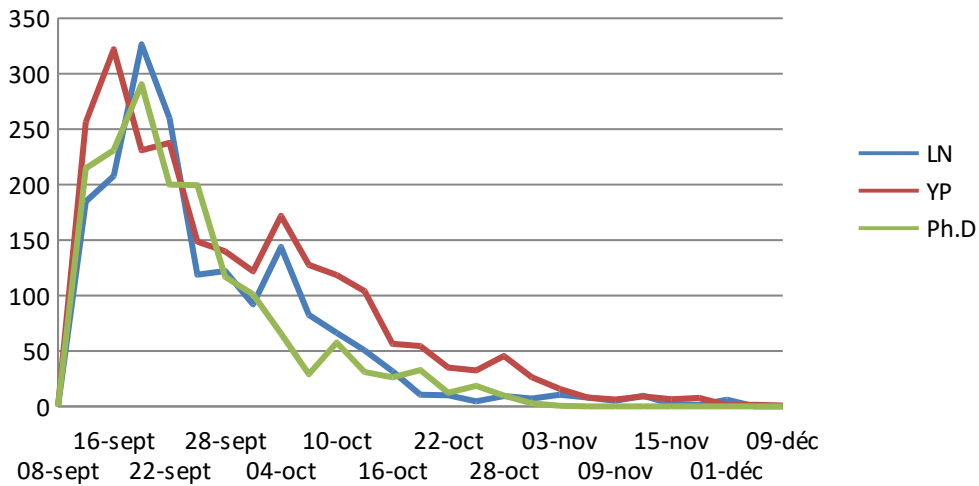
Il est intéressant de comparer le résultat des comptages entre Apivar (Amitraz) et Apistan (Tau-Fluvalinate) pour l'Abeille de Vendée entre 2015 et 2016 puisque c'est le protocole de l'alternance. Toujours en considérant la moyenne des comptages sur 5 ruches, on obtient rapidement moins de 10 varroas par comptage « Apistan » alors qu'on reste au-dessus de 50 avec Apivar.

A la fin du test avec 2 applications d'Ectodex (Amitraz) pour contrôle, on est à 2 varroas dans le cas de l'Apistan et à 50 pour Apivar.

Il semble intéressant de préciser que, pour 5 ruches, les comptages dénombrent plus de 20 000 cadavres dans le cas d'Apivar en 2015 alors qu'il n'y en a que 7500 pour Apistan en 2016. Pourquoi un tel écart ? Rien ne permet de l'expliquer.

N.b. : Les chiffres mentionnés sont arrondis pour plus de facilité de lecture.

Comptages de Varroas 2016 (Apistan)



Effet comparé sur 5 Ruches LN

